

« Touche pas ma ZEP ! »

Mobilisons-nous pour défendre l'éducation prioritaire en lycée

Au moment de la réforme de la carte de l'éducation prioritaire, seule une liste des collèges REP et REP+ a été publiée. La ministre de l'Éducation Najat Valaud-Belkacem précisait alors qu'une liste des lycées serait publiée ultérieurement. Cette annonce a sans cesse été repoussée depuis.

Or, à deux reprises, dans un courrier au député Sébastien Pietrasanta et en réponse au maire de Nanterre, **Najat Vallaud-Belkacem a signifié la fin de l'éducation prioritaire en lycée**. D'abord en évoquant un cadre de l'éducation prioritaire qui s'arrêterait à la fin de l'éducation obligatoire, « c'est-à-dire l'école et le collège », puis en évoquant une « clause de sauvegarde » pour les lycées anciennement éducation prioritaire qui prendrait fin à la rentrée 2017. Le plus choquant dans ces annonces est qu'elles sont faites en catimini : ni communiqué de presse, ni conférence de presse de la ministre, et qu'elles entrent en contradiction avec de récentes annonces : dans un tweet du 17 septembre, Mme Vallaud-Belkacem propose « *d'étendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans* »...

Les conséquences de la sortie de l'éducation prioritaire seraient extrêmement claires : baisse des moyens et hausse des effectifs par classe, fin des bonifications pour les mutations et des primes liées à l'exercice dans de tels établissements, ce qui fragiliserait la stabilité des équipes pourtant nécessaire dans ce type d'établissements.

Par ailleurs, il est incompréhensible de considérer que l'éducation prioritaire puisse s'arrêter à la fin du collège. Les lycées qui étaient classés ZEP ou qui sont labellisés « politique de la ville », par exemple, recrutent dans des bassins où l'essentiel des collèges sont classés REP ou REP+. **Les difficultés sociales et scolaires des élèves ne disparaissent pas par magie à l'issue du collège**. Le soutien particulier dont bénéficient les élèves en primaire et au collège lorsque leur établissement est classé en éducation prioritaire (quel que soit le dispositif auquel il appartient) disparaîtrait de fait dès leur entrée en seconde, au moment même où ils se préparent au baccalauréat et font des choix cruciaux pour leur orientation dans l'enseignement supérieur.

Les lycées concernés (ex-ZEP, Politique de la ville, APV, Zone violence, Zone sensible...), considérés comme relevant de l'éducation prioritaire (ou qui devraient l'être), se mobilisent donc pour réclamer la publication d'une liste élargie de lycées en éducation prioritaire (voir appel au verso). La mobilisation a commencé au printemps dernier avec l'organisation d'une "garden party de l'éducation prioritaire" devant le ministère le 18 mai 2016 qui a réuni 200 professeurEs de différents lycées de région parisienne. À la rentrée, les professeurEs du lycée Joliot-Curie de Nanterre (92) ont décidé de se mettre en grève reconductible. Ils ont manifesté avec les parents d'élèves le samedi 17 septembre à Nanterre. Grâce à ces actions, la ministre a déjà fait évoluer son discours puisque dans une réponse aux enseignantEs de ce lycée, elle déclare que « les critères d'allocation des moyens pour les lycées en éducation prioritaire ne sont nullement remis en cause. De plus, le texte garantissant les indemnités spécifiques pour les enseignants de ces lycées fera l'objet d'une prorogation ».

Mais ces annonces demeurent très floues. **Cette semaine, tous les lycées qui se sont constitués en un collectif « TOUCHE PAS MA ZEP ! » ont envoyé une demande d'audience collective auprès de la ministre**. Ils ont tous signé un appel « Touche pas ma ZEP » qui a été joint au courrier (voir verso).

Le jeudi 29 septembre, une première journée de grève commune à tous ces lycées (avec des actions locales : communication auprès des parents et des élus, occupation de lycées...) sera organisée pour exiger la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.

Un préavis de grève a été déposé pour le 29 septembre par les organisations syndicales CGT, FO, SNEP, SNES, SNUEP-FSU et Sud.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE JEUDI 29 SEPTEMBRE

POUR LE MAINTIEN D'UN VERITABLE STATUT DES LYCEES EDUCATION PRIORITAIRE

Plus d'informations sur notre [**page facebook « touchepasmazep »**](#). (on peut signer l'appel en ligne)

Premiers signataires de l'appel : les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin et Louise Michel de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant et Claude Garamont de Colombes (92), Galilée de Gennevilliers (92), Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Epinay-sur-Seine (93), Jacques Brel de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93) Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Jean Jaurès d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles (95), André Malraux de Montataire (60), Romain Rolland d'Amiens (80)...

Avec le soutien de : CGT éduc'action Créteil et Versailles, SNEP-FSU Versailles, SNES-FSU 92, SNUEP-FSU Versailles, SUD éducation 92, UNL Ile-de-France, FCPE Bagneux (92)...

Appel à tous les personnels des lycées en éducation prioritaire

“Touche pas ma ZEP !”

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasanta d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.

L'argument avancé par la ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or **la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?**

La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.

Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. **Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.**

Plusieurs lycées ont déjà décidé de se mettre en grève dès la rentrée 2016 si des engagements fermes n'étaient pas pris par le ministère.

Premiers signataires : **les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin et Louise Michel de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant et Claude Garamont de Colombes (92), Galilée de Gennevilliers (92), Michel-Ange de Villeneuve-la-Garenne (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Épinay-sur-Seine (93), Jacques Brel de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93) Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Jean Jaurès d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles (95), André Malraux de Montataire (60), Romain Rolland d'Amiens (80)...**

Avec le soutien de : **CGT éducation Créteil et Versailles, SNEP-FSU Versailles, SNES-FSU 92, SNUEP-FSU Versailles, SUD éducation 92, UNL Ile-de-France, FCPE Bagneux (92)...**

*La ministre répondait dans ce courrier en date du 27 avril 2016 au député qui relayait l'inquiétude des collègues du lycée professionnel Prony d'Asnières-sur-Seine (92) anciennement classé ZEP.